

Grandeur et décadence des institutions gaullistes

Article rédigé par *RT France*, le 08 octobre 2018

Source [RT France] A l'occasion des 60 ans de la Ve République l'écrivain Denis Tillinac analyse pour RT France l'héritage laissé par Charles De Gaulle et les paradoxes de la vie politique française sous Emmanuel Macron.

En toute logique c'est plutôt au printemps que le président Macron aurait dû se rendre à Colombey pour commémorer le 60e anniversaire de l'accession de De Gaulle au pouvoir. Au printemps de l'année 1958, tous les partis ayant orchestré la vie politique sous la IVe République étaient hostiles à ce retour aux affaires. Ils s'y sont résignés par crainte d'un coup d'Etat militaire.

Pour De Gaulle le mal qui avait rendu l'Etat impuissant et la gouvernance chaotique était le régime des partis. Il avait clairement annoncé son intention d'y mettre fin en dotant la France d'institutions nouvelles, et il s'y employa en toute priorité avec Michel Debré qui allait devenir son premier ministre.

Lorsqu'il avait quitté le pouvoir en 1946, il avait, lors du célèbre discours de Bayeux, proclamé la nécessité d'assurer la primauté de l'exécutif. Aussi fut-il décidé que le président de la République serait désormais la pierre d'angle de la vie publique, son animateur et sa vigie et non plus seulement son arbitre. En effet, l'ancien chef de guerre qu'était De Gaulle ne pouvait concevoir une responsabilité partagée. Il revint donc aux commandes non sans une certaine brutalité qui effraya à juste titre les partisans d'un régime d'assemblée, autant dit la quasi-totalité du personnel politique. Puis le locataire de l'Elysée, René Coty s'effaça et De Gaulle se fit élire président par un collège de grands notables.

En 1962, après avoir échappé de peu à un attentat au Petit-Clamart, il fit adopter par référendum l'élection du président de la République au suffrage universel. Deux tours de scrutin, pour éviter le risque d'une accession à l'Elysée d'un communiste. Dans un pays où l'inconscient collectif est marqué par quinze siècles de monarchie et hanté par le souvenir de la grandeur napoléonienne s'était institué une sorte de roi républicain. Les institutions lui confèrent des prérogatives qui le mettent très au-dessus des jeux partisans : chef des armées, droit de dissolution, nomination d'un premier ministre ne dépendant que de lui et révocable à sa merci. Ceci dans un cadre qui resta une démocratie parlementaire tout en se rapprochant d'un régime présidentiel.

Retrouvez l'intégralité de l'article sur :

<https://français.rt.com/opinions/54391-grandeur-decadence-institutions-gaullistes-par-denis-tillinac>